



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 98

LE MOIS DE L'EXCAVATION SÉCURITAIRE

Déclaration de

l'honorable Rod A. A. Zimmer

Le jeudi 24 mars 2011

LE SÉNAT

Le jeudi 24 mars 2011

LE MOIS DE L'EXCAVATION SÉCURITAIRE

L'honorable Rod A. A. Zimmer : Honorables sénateurs, j'interviens aujourd'hui pour vous informer que le mois d'avril est le Mois de l'excavation sécuritaire. On demande à tous les Canadiens qui veulent procéder à une excavation d'appeler avant de le faire afin d'éviter que des dommages ne soient causés à des installations souterraines, de ne pas mettre en danger les travailleurs et le public, de protéger l'environnement et de préserver l'intégrité de l'infrastructure souterraine qui fournit des biens et des services essentiels à la société.

La saison d'excavation annuelle commence habituellement en avril au Canada. Les propriétaires prévoient des travaux à l'extérieur, et les entrepreneurs sont prêts à se mettre à la tâche.

Honorables sénateurs, la Canadian Common Ground Alliance a désigné le mois d'avril comme le Mois de l'excavation sécuritaire afin de faire comprendre au public la nécessité d'appeler avant de procéder à une excavation. Cet organisme, présidé par mon ami Mike Sullivan, qui se trouve à la tribune aujourd'hui, est la voix de ses partenaires régionaux, qui ont pour rôle de trouver des solutions pour prévenir les dommages qui seront avantageuses pour tous les Canadiens. Grâce à une approche fondée sur la responsabilité partagée entre tous les intervenants, la CCGA tente de réduire les dommages aux infrastructures souterraines, d'assurer la sûreté du public, de protéger l'environnement et de garantir l'intégrité des services en favorisant des pratiques efficaces de prévention des dommages.

• (1340)

Au Canada, sous la surface de la terre, que ce soit en ville ou à la campagne, se trouve un vaste réseau caché de conduits et de câbles qui acheminent des produits et des services essentiels à la société d'aujourd'hui. Parmi les équipements installés sous terre, il y a les câbles de télécommunication et les câbles électriques, les conduites de gaz, les égouts, les canalisations d'eau, les tuyaux d'évacuation

des eaux pluviales, les canaux d'irrigation et les oléoducs et gazoducs.

En Alberta seulement, on estime que les infrastructures souterraines s'étendent sur plus de 1,5 million de kilomètres, dont 400 000 kilomètres sont constitués de pipelines sous haute pression.

Honorables sénateurs, tous les ans, l'intégrité de ces infrastructures est menacée par des travaux d'excavation mal faits, et cela est très fréquent. Omettre d'appeler avant de creuser pour déterminer où sont localisés les équipements souterrains et marquer leur emplacement est la cause la plus fréquente de dommages à ces équipements. Les conséquences qui peuvent en résulter vont de l'interruption de services essentiels aux dommages matériels en passant par la contamination de l'environnement, les blessures personnelles, voire même la mort. De fait, il y a eu une interruption des services parlementaires ici même, sur la Colline du Parlement, l'automne dernier.

Tous ceux qui font des travaux d'excavation, notamment les entrepreneurs et les propriétaires, dont les propriétaires fonciers, peuvent économiser du temps et de l'argent, et protéger leur sécurité et celle de leur province ainsi que l'intégrité du réseau de communications, en respectant les pratiques exemplaires en matière d'excavation et de prévention des dommages aux installations souterraines. Cela signifie notamment contacter son centre provincial d'appel avant de commencer des travaux d'excavation, attendre que les propriétaires des installations souterraines les aient localisées, respecter les indicateurs qui en signalent l'emplacement, signaler toute installation souterraine posant problème et faire preuve de prudence en creusant.

Honorables sénateurs, dans l'intérêt de la sécurité de tous les Canadiens, n'oubliez pas d'appeler avant de creuser pour que nous puissions continuer à vivre dans un pays sûr, ce grand pays que nous appelons le Canada.